



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2010

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, Vice-Présidents ; MM. VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, MM. BRISSON, GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, MM. LACASSAGNE, SOROSTE, DOMÈGE, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. GRENADE, Vice-Président ; M. ETCHEGARAY, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, DURRUTY, CONTRAIRES, Conseillers Titulaires ; M. POUEYTS, Mmes CASTEL, LANNEVERE, DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. GRENADE à M. BOROTRA ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à M. CÉLAN ; Mme DURRUTY à M. GOUFFRANT ; Mme CONTRAIRES à Mme PRADIER.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J/ N° 12 - URBANISME - BAYONNE.

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT - CONTRIBUTION A L'OPERATION DE RENOVATION DE 161 LOGEMENTS SOCIAUX AU 4 AVENUE DE JOUANDIN POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE HABITAT SUD ATLANTIC.

Monsieur GOUFFRANT présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Lors de sa séance du 21 septembre 2007, le Conseil Communautaire a approuvé la participation financière de la Communauté d'Agglomération au projet de renouvellement urbain du Plateau de Saint-Etienne à Bayonne, piloté par l'A.N.R.U., pour un montant total de 2 658 505 €, selon le protocole de préfiguration. Cette contribution financière globale était destinée aux opérations suivantes :

...

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle

de légalité le 15 FEV. 2010

Publié le 15 FEV. 2010



P/Le Président

Le Vice-Président Délégué,

Christian MILLET-BARBÉ

- la réalisation de deux programmes d'accèsion à la propriété : « Plantoun et Habas les Vallons » ;
- la réhabilitation des ensembles immobiliers avenue Jouandin, Mounédé, Habas (2^{ème} tranche),
- une étude de renouvellement et de diversification économique,
- la mise en place de colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères.

En août 2008, la Communauté d'Agglomération était signataire de la convention globale A.N.R.U. dont la contribution financière est synthétisée dans le tableau suivant :

PLAN DE FINANCEMENT 2007-2012		
OPERATIONS	Base de financement prévisionnel	Subvention CABAB inscrite dans convention ANRU
OPERATIONS DE REHABILITATION	33 396 932	2 417 306
OPERATIONS ACCESSION SOCIALE	9 972 600	211 200
INGENIERIE ET CONDUITE DE PROJET	120 000	29 999
TOTAUX	43 489 532	2 658 505

Le Conseil du 21 septembre 2007 avait également approuvé l'attribution des premières subventions demandées pour ces opérations, notamment concernant la réhabilitation des 161 logements du bâtiment 4 avenue Jouandin pour un montant de 186 642,75 € au bénéfice de la Société Habitat Sud Atlantic.

Les travaux relatifs au 4 avenue de Jouandin inscrits dans la convention sont plus importants que ceux initialement programmés. Aux prestations initiales d'amélioration des logements occupés, sont rajoutés des travaux d'amélioration plus lourds de redistribution dans les appartements libérés de leurs occupants, ainsi que l'amélioration des dessertes (ascenseurs, coursives, halls).

Le prix de revient de l'opération s'élève désormais à 4 251 002,80 € T.T.C., mais le montant retenu par l'A.N.R.U. au moment de la signature de la convention était de 3 675 265 € T.T.C.

Il convient donc de réajuster le montant de la participation de la Communauté d'Agglomération pour cette opération. La Société HABITAT SUD ATLANTIC sollicite la Communauté d'Agglomération pour une subvention de 315 589 € au lieu des 186 642,75 € initialement prévus.

Les autres financeurs de ce programme sont l'A.N.R.U. à hauteur de 445 520,30 €, la Région pour 483 000 €, un Prêt Renouvellement Urbain de la C.D.C. de 2 431 154 €. A noter que la subvention de la Région a également été abondée et qu'un prêt plus conséquent a été mobilisé pour boucler ce nouveau coût.

Vu la délibération communautaire du 8 décembre 2000 relative à l'équilibre social de l'habitat ;

Vu la délibération communautaire du 21 septembre 2007 ;

Vu la convention globale A.N.R.U. du 29 août 2008 ;

...

VU la demande de subvention complémentaire formulée le 26 novembre 2009 par Monsieur ELHUYAR, Directeur Général de la Société Habitat Sud Atlantic pour l'opération précitée ;

VU le plan de financement de l'opération ci-annexé ;

Le Conseil Communautaire est invité à approuver l'octroi d'une subvention de 315 589 € au bénéfice de la Société Habitat Sud Atlantic pour l'opération de rénovation des 161 logements locatifs du 4 avenue de Jouandin à Bayonne, résidence « Breuer ». Cette contribution constitue un montant plafond, qui pourra être revu à la baisse lors de la présentation du plan de financement définitif de l'opération.

Le paiement de la subvention interviendra par acomptes successifs, selon les modalités habituelles de versement des acomptes figurant dans la délibération du 20 décembre 2002.

Cette délibération annule et remplace celle du 21 septembre 2007 concernant l'attribution d'une première subvention pour ce programme.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

BAYONNE "4, AVENUE DE JOUANDIN"

AMELIORATION DE 161 LOGEMENTS

PLAN DE FINANCEMENT

I - PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	TOTAL après appel d'offres
	TTC 5,5%
a) Travaux d'amélioration	4 251 002,80 € 28 403,74 €/lgt
b) Travaux de Grosses réparations	562 950,03 € 3 496,58 €/lgt
	4 813 952,83 € 29 900,33 €/lgt

II - FINANCEMENT

A) SUBVENTIONS	amélioration
- Etat ANRU :	445 522,00 €
- Communauté d'agglomération :	315 589,00 €
- Région : 3 000 €/lgt	483 000,00 €
	1 244 111,00 €
B) PRÊT	
- Prêt renouvellement urbain CDC	2 431 154,00 €
Prêt complémentaire - PAM CDC ou autre	575 737,80 €
	3 006 891,80 €
TOTAL A + B	4 251 002,80 €
	Gros entretien
FONDS PROPRES - dont Gros entretien	562 950,03 €
	4 813 952,83 €
	4 813 952,83 €

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté d'agglomération BAYONNE ANGLET BIARRITZ
Numéro de l'acte	68
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Objet de l'acte	OJ 12 du conseil du 12 février 2010 délibération relative à la construction de 161 logements sociaux au 4 avenue de Jouandin à Bayonne pour le compte de la Société Habitat Sud Atlantic annexé plan de
Statut de la transmission	8 - Reçu par MININT
Identifiant unique de télétransmission	064-246400030-20100212-68-DE
Date de transmission de l'acte	15/02/2010
Date de réception de l'accuse de réception	15/02/2010